



Le Président

Nos réf. :
NB/PM/SP/CD545-2008

*Mesdames, Messieurs les Présidents
de clubs affiliés*

Bordeaux, le 21 mai 2008

Madame, Monsieur le Président,

L'Assemblée générale qui s'est tenue les 29 et 30 mars derniers devait procéder par ailleurs à l'approbation de quelques modifications de nos statuts. Le quorum nécessaire à cette modification n'ayant pas été atteint (article XXIII des statuts « *présence du tiers au moins des membres, représentant au moins le tiers des voix* »), l'Assemblée Générale n'a pu valablement délibérer sur ce point. Les modifications apportées au règlement intérieur ont pu quant à elles, être approuvées par l'AG ordinaire.

En conséquence de cette absence de quorum, il est nécessaire de procéder à la convocation et à la tenue d'une seconde **Assemblée générale modificative des statuts**, qui statuera sans condition de quorum.

Comme nous l'avions indiqué aux représentants des clubs présents le week-end des 29/30 mars et que nous remercions de s'être massivement déplacés, celle-ci aura lieu le :

Samedi 14 juin 2008, à 9 h 15 (émargement de 9 h 00 à 9 h 15)
au siège de la Fédération Française de Roller Skating,
6, boulevard du Président Franklin Roosevelt, à Bordeaux (33)

Ce courrier tient lieu de convocation.

L'ordre du jour de cette Assemblée générale porte exclusivement sur les modifications des statuts. Comme lors de la première convocation, **vous pouvez consulter l'ensemble de ces propositions de modifications sur le site internet de la FFRS, rubrique « Téléchargement » et sur Rol'skanet dans le menu « Gestion Documentaire ».**

Le vote par procuration n'étant pas autorisé lors d'une Assemblée générale modificative de statuts, le représentant d'un club (le Président ou un autre adhérent licencié ayant reçu pouvoir) ne pourra représenter que sa propre association. Vous trouverez sur les mêmes rubriques du site internet, à toutes fins utiles, un pouvoir à nous retourner ou à présenter à l'émargement.

Pour ceux d'entre vous qui n'ont pu assister à l'Assemblée générale ordinaire ou s'y faire représenter, nous profitons de l'opportunité de cet envoi pour vous joindre les bilans et comptes de résultats 2007.

Vous remerciant de votre attention sur ces aspects statutaires, essentiels au bon fonctionnement de notre Fédération,

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations sportives les meilleures.

Nicolas BELLOIR